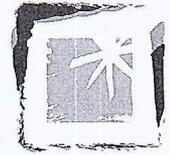


**N° DEL/2024-032**

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

**Séance du 11 mars 2024****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.**

**Nombre de conseillers en exercice : 40**

**Date de convocation : 4 mars 2024**

**PRESENTS (34)**

**Délégués titulaires (30)** : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

**Délégués suppléants (4)** : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. HAGHE Jean-Paul, M. LOUCHARD Arnauld.

**ABSENTS EXCUSES**

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. VERBRUGGE Dominique.

**Pouvoirs (6) :**

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à M. BRETTE Gérard,  
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,  
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,  
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,  
M. LAFON Jean-François a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël,  
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. ZANETTI Fernand.

**Secrétaire de séance** : Mme BOUILLON Ludivine.

**Objet : Groupement de commandes pour la passation d'un marché de fournitures administratives.**

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire l'intérêt de procéder à un groupement de commandes pour la passation d'un marché public de fournitures administratives.

La constitution d'un groupement de commandes et son fonctionnement sont formalisés par une convention jointe à la présente délibération.

Le groupement de commandes prendra fin à la date de notification du dernier marché.

La Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procèdera à l'organisation de la consultation et signera l'acte d'engagement commun à l'ensemble des membres du groupement, qu'elle notifiera au titulaire. Chaque membre du groupement sera chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du marché.

La commission d'appel d'offres, dont la présidence est assurée par le représentant du coordonnateur du groupement de commandes, sera composée d'un titulaire et d'un suppléant de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement.

### **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Autorise** la constitution d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public de fournitures administratives,
- **Accepte** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes,
- **Autorise** M. le Président à signer la convention ainsi que tous les documents afférents à cet objet,
- **Accepte** que la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé,
- **Désigne** M. Charles FERRÉ comme membre titulaire et M. Jean-Pierre VALADOUR comme membre suppléant pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres,
- **Autorise** M. le Président à signer les marchés à intervenir.

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,**

**Lapleau, le 12 mars 2024**

**Le Président,**



Communauté de Communes  
Ventadour Egletons Morédières

Carrefour de  
l'Épinette  
19550  
Lapleau  
05 55 27 69 26

**Charles FERRÉ**